

Diffusion immédiate

**CNW Code 64
Médias régionaux**

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches reçoit 168 000 \$ pour mobiliser les citoyens de la région dans la lutte contre les changements climatiques

Saint-Malachie, le 27 juin 2017 – Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) recevra une aide financière gouvernementale de 168 000 \$ sur trois ans pour réaliser un projet de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour sensibiliser les acteurs de la région aux enjeux relatifs à l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, et le directeur général du CRECA, M. Martin Vaillancourt, se réjouissent de cette annonce faite par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, qui a confirmé au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), le 5 juin dernier, l'attribution d'une aide financière de 3 M\$ en appui à son projet de mobilisation dans la lutte contre les changements climatiques dans toutes les régions du Québec.

Dans le contexte où des efforts importants doivent être déployés afin de sensibiliser la population de la région de la Chaudière-Appalaches à l'importance de l'action citoyenne, le soutien financier annoncé permettra de faire avancer la réflexion, le dialogue et la mobilisation régionale autour des enjeux des changements climatiques et favorisera le rayonnement des pratiques exemplaires en matière de réduction d'émissions de GES et d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

L'aide financière accordée permettra spécifiquement :

- De concevoir et réaliser un projet visant la réduction des émissions de GES;
- De sensibiliser les acteurs du milieu à l'adaptation aux impacts des changements climatiques et de dresser un portrait de l'adaptation dans la région;
- De faire rayonner les pratiques exemplaires.

Coordonnée par le RNCREQ, cette initiative impliquera la participation des 16 conseils régionaux de l'environnement (CRE), qui sont déjà bien implantés sur le territoire québécois. Le CRECA mettra sur pied des activités de sensibilisation, de réflexion, de dialogue et de partage des initiatives exemplaires pour faire émerger, dans la région, une dynamique de mobilisation sur laquelle il sera possible de s'appuyer pour analyser des thématiques porteuses, selon les réalités qui lui sont propres.

Le projet s'amorcera par la tenue d'un forum organisé par le CRECA qui sera l'occasion de mettre à jour le portrait des enjeux climatiques régionaux et de rassembler les leaders prêts à s'engager. Il s'achèvera par l'organisation d'un forum national qui permettra à l'ensemble des CRE du Québec et à leurs partenaires de faire le point sur l'ensemble de leurs réalisations.

L'aide financière accordée au projet est issue du Fonds vert et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, dont l'une des mesures vise à mobiliser le Québec dans la lutte contre les changements climatiques en soutenant des initiatives de la société civile et des communautés.

Citations :

« Je suis heureuse du financement accordé au CRECA dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, une initiative qui viendra soutenir concrètement la mobilisation et l'action des citoyennes et des citoyens de la région. Avec l'appui d'organismes comme le CRECA, nous progressons vers l'atteinte de nos objectifs ambitieux de lutte contre les changements climatiques et nous préparons un avenir meilleur. »

Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Le CRECA est ravi du partenariat établi avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui permettra la poursuite de la démarche *Par notre propre énergie*. Dans les trois prochaines années, le CRECA pourra continuer la mobilisation régionale dans la lutte contre les changements climatiques et pour la transition énergétique. Cela débutera par la réalisation d'un forum régional, au début de 2018, auquel les citoyens, les municipalités, les entreprises et les intervenants régionaux seront appelés à contribuer. »

Martin Vaillancourt, directeur général, CRECA

Lien connexe :

Mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques :
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/plan-action-fonds-vert.asp>

- 30 -

SOURCES :

Florent Tanlet
 Attaché de presse
 Cabinet de la ministre responsable du Travail
 et ministre responsable de la région de la
 Chaudière-Appalaches
 418 643-7623 :

Martin Vaillancourt
 Directeur général
 Conseil régional de l'environnement
 de Chaudière-Appalaches
 418 832-2722

INFORMATION :

Relations avec les médias
 Ministère du Développement durable,
 de l'Environnement et de la Lutte contre
 les changements climatiques
 418 521-3991